

Présents

Enseignants : Mme Caillat , directrice, Mmes Cunchon, Avsec, Busson, Chambre, Clément, Gueldry, Le Tous, Meluc, Taalbi, Danet, Guérin et M. Bouvet

Représentants des parents d'élèves : Mmes Ballu, Volle, Ladoué, Dubray, Fisch, Dangin, Da Silva, Boudaoud et Ms Bodhaine, Lemaire, Martin

Représentant la mairie : Mme de Marcillac, adjointe au Maire

1. Organisation de l'école

Vote du règlement intérieur du conseil d'école

Rappel : Les membres du conseil d'école délibèrent sur les points inscrits à l'ordre du jour. Les invitations ne sont adressées qu'aux membres titulaires. Les suppléants n'ont pas de voix délibérative en présence du titulaire. Les points ne relevant que de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein de l'école.

Le règlement intérieur du conseil d'école, est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Vote du règlement intérieur de l'école

Par rapport à la version de l'année dernière, seules des modifications sur les horaires ont été effectuées.

Le règlement intérieur de l'école, est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Constat de rentrée

A la rentrée 2018-2019, les effectifs étaient de 321 élèves. Pour maintenir la 13^{ème} classe de l'école, il fallait 324 élèves inscrits, soit 3 élèves manquants mais Mme Caillat souligne que grâce à l'intervention de M. le Maire et Mme de Marcillac, ainsi qu'au soutien des représentants de parents d'élèves, il n'y a pas eu de fermeture de classe.

Il y avait donc 13 classes pour 321 élèves à la rentrée. Actuellement, les effectifs sont de 323. La répartition à la rentrée était la suivante :

- CP A, 23 élèves Mme Clément
- CP B, 22 élèves Mme Méluc
- CP / CE2, 20 élèves Mme Gueldry
- CE1 A, 25 élèves Mmes Caillat et Cunchon
- CE1 B, 25 élèves Mmes Avsec et Guérin
- CE1 C, 24 élèves Mme Douasbin
- CE2 A, 24 élèves Mr Bouvet
- CE2 B, 24 élèves Mme Le Tous
- CM1 A, 28 élèves Mme Taalbi
- CM1 B, 28 élèves Mme Pacé
- CM1/CM2, 22 élèves Mmes Tournesac et Cunchon
- CM2 A, 28 élèves Mme Chambre
- CM2 B, 28 élèves Mmes Busson et Cunchon

De plus, avec la livraison du programme immobilier neuf rue des Landes prévu début 2019, il faut s'attendre à de nouvelles inscriptions aux 2ème et 3ème trimestres.

Élections des représentants des parents d'élèves

Cette année, il y a eu un fort taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves qui était de 57,28 %. La FCPE a obtenu 7 sièges (144 voix) contre 6 sièges (139 voix) pour la PEEP. Comme chaque année, les résultats sont très serrés entre les deux fédérations qui remercient les familles pour leur implication.

Livrets scolaires numériques

L'école a obéi aux directives ministérielles qui rendent le livret scolaire numérique obligatoire.

Sa fréquence est semestrielle mais il est très lourd à remplir. Aucun code d'accès n'est disponible pour les parents.

Évaluations nationales CP-CE1 :

Les résultats sont très positifs pour les élèves de CE1. Il a été constaté que 1 à 2 élèves par classe sont en difficulté. Ces élèves pourront bénéficier d'un soutien avec l'accord des parents. Tous les CE1 savent lire (décoder au moins).

Grâce aux bonnes bases acquises en maternelle, les CP ont globalement tous les compétences nécessaires pour l'apprentissage de la lecture. On constate toutefois, des difficultés face aux problèmes en mathématiques. Pour remédier à ces difficultés, les enseignants vont mettre en place un décloisonnement, pour faire de la remédiation et de la recherche de résolution de problèmes.

Les évaluations sont faites en différentes sessions :

- Pour tous les CE1 et CP : en septembre et en février (3 séances chacune) :
 - Français 2 x 20mn
 - Maths 1 x 20mn
- Pour les CE1 : en septembre :
 - Français 2 x 20mn
 - Maths 1 x 30mn

Les enseignants organiseront le 20 novembre une réunion d'information pour les parents des classes concernées.

2. Pédagogie

Enseignement de l'allemand

Cette année, Mme LEMOINE, assistante d'allemand, assurera les cours. Ceux-ci se dérouleront du 5 octobre au 29 mars en 20 séances de 45 minutes à partager sur 3 classes dans l'ordre suivant : cM1/CM2, CM2A, CM2B.

BCD

Il y a cette année deux types de mamans bénévoles. Celles qui peuvent venir à la bibliothèque pour faire du rangement, enregistrer et couvrir les nouveaux livres, préparer des sacs de saisie et de couvertures de livres et décorer la BCD. Elles sont au nombre de trois et viennent en général le mardi matin et/ou sur la pause méridienne, mais le jour n'est pas fixe. Il y a également 5 à 6 mamans qui ne peuvent pas venir mais qui souhaitent participer à la BCD. Elles enregistrent sur « Hiboutheque » et couvrent les nouveaux livres de chez elles. Les enseignants savent qu'ils doivent accorder beaucoup d'attention au rangement des livres et en rappeler les règles aux élèves. Trop souvent, les livres ne sont ni aux bons emplacements, ni remis dans l'ordre alphabétique. Les mamans passent beaucoup de temps à ranger et n'ont plus assez de temps pour décorer les lieux.

Les enseignants sont satisfaits de la scanette mais certains rencontrent des difficultés d'utilisation. Ils constatent que les livres sont trop serrés dans le coin des albums pour les petits et donc difficiles à ranger pour les enfants.

AVS (Assistante de Vie Scolaire)

2 postes d'AVS ont été pourvus pour 3 élèves. Il est rappelé qu'une AVS peut s'occuper de 3 élèves s'ils sont dans une même classe.

Projets divers

- Les deux classes de CP de Mmes Clément et Méluc partiront du 6 au 10 mai en classe de découverte « campagne » à Noyant de Touraine dans le Loir et Cher avec le même organisme que l'année précédente. Lors de ce séjour, les enfants jardineront, visiteront une ferme, cuisineront, fabriqueront du fromage et iront visiter le zoo de Beauval.
- Les classes de CM1A et CM1 / CM2 de Mmes Taalbi et Tournesac iront au Puy du Fou les 15 et 16 avril. Pendant ce séjour de 2 jours et 1 nuit, les élèves dîneront dans un restaurant, assisteront aux spectacles nocturnes et choisiront sur place des spectacles à thème. Cette expérience est en adéquation avec l'enseignement des sciences, de la musique, des arts... Pour financer une partie de ce déplacement, les enseignantes organisent des événements au sein de l'école (vente de gâteaux, cours de zumba, collecte de jouets...). Les enseignantes remercient la mairie, pour la subvention qui a été allouée pour leur projet exceptionnel, et Mme Caillat pour sa disponibilité. Le projet est toujours en attente de l'accord de l'Inspection de l'Education Nationale et de l'Inspection Académique.
- Projet sur la web radio.
- Jardinage et compostage.
- Préparation de la chorale de fin d'année qui sera sur le thème « Paris » avec des chansons anciennes. Les répétitions débuteront dès le 12 novembre. Il y aura également de la danse sur l'esprit « guinguette ».
- Les classes de CPA -CPB – CP/CE2 et CM2 participeront au projet « école et cinéma ». Ils assisteront à trois séances de cinéma en partenariat avec le cinéma du Vésinet.

3. Périscolaire

Organisation des temps périscolaires : accueil du matin, cantine et étude :

M. Fabien PEURO, Coordinateur des animateurs, dont la présence avait été souhaitée par les représentants de parents d'élèves, n'assistera pas au 1^{er} conseil d'école car selon le règlement de la mairie il ne peut assister qu'au 2^{ème} conseil d'école.

- L'accueil mutualisé de la garderie du matin avec l'école maternelle des Sabinettes se passe bien. 4 agents gèrent, en moyenne, 39 enfants (14 enfants de maternelle et 25 enfants du primaire). Il y a eu quelques petits problèmes de logistique en début d'année mais de manière générale, les parents sont plutôt satisfaits de cette nouvelle mise en place.
- Étude surveillée : 79 enfants restent en moyenne à l'étude. Il y a 2 agents et 3 enseignants pour assurer ce temps périscolaire. Ce qui représente 1 adulte pour 20 enfants. Les enseignants confirment qu'ils peuvent de nouveau travailler dans des conditions satisfaisantes avec ces effectifs. Les parents peuvent venir chercher les enfants de 18 heures à 18 heures 30. 60 à 80% des enfants sont récupérés sur le premier quart d'heure. Ensuite de 18h15 à 18h30, 2 agents gèrent les enfants qui attendent dans le préau en temps calme. M. PEURO sollicite le souhait d'aménager un réel coin lecture avec la mise à disposition de sièges à côté des livres « vagabonds » dans le préau des petits mais également dans le préau des grands. Mme Caillat confirme qu'il faut étudier cette demande.

4. Locaux et matériel

Résultats de l'audit sur les bâtiments scolaires

Le compte-rendu détaillé de l'audit des bâtiments scolaires de la ville est consultable en mairie sur demande auprès des services techniques de la ville. Cependant, Mme de Marcillac confirme que

l'établissement a obtenu de bons résultats avec une note de 16/20. Il a été tout de même mentionné qu'il serait nécessaire de poser des barres de sécurité sur le toit afin de sécuriser l'accès à la toiture.

Travaux de reprise des sols dans les toilettes

Les travaux des sanitaires sont achevés. Les sols ont bien été refaits et donnent entière satisfaction.

Déploiement de la fibre

Mme de Marcillac confirme qu'une première tentative de raccordement non concluante a été réalisée le 17 septembre dernier. Un nouveau passage devra être confirmé.

Ecole numérique

Mme de Marcillac confirme qu'il va y avoir une classe mobile (chariot) dotée de quelques tablettes à la disposition d'une classe de l'école pour tester les besoins d'ici la fin de l'année.

Il sera prévu de faire des achats mutualisés en robotique pour la ville et il sera désormais possible de faire des photocopies couleurs au nouveau pôle administratif de la ville. Celles-ci seront mutualisées avec toutes les écoles de la ville qui devront respecter un quota. Le plan numérique s'étale sur plusieurs années.

Installation VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif) :

Un deuxième VNI sera installé dans l'école le 5 décembre prochain.

Ménage et entretien des locaux :

Le nettoyage des locaux est, en ce début d'année, de qualité très variable (selon les intervenants, les lieux...).

Mme de Marcillac transmettra à Mme Caillat une feuille de route des prestations réalisées au sein de l'école. Mme de Marcillac lui recommande de se rapprocher des services techniques de ville afin de rencontrer le responsable et déterminer avec lui les choses à faire.

Abords de l'école :

Lors d'une réunion de quartier, il avait été annoncé par M. le Maire que les grilles placées actuellement devant les écoles pour répondre au plan « vigipirate » seraient remplacées par des dispositifs plus adaptés. Mme de Marcillac confirme que cela sera fait en fonction des priorités (exposition au risque) et informe le conseil que suite à un futur projet de maisons pavillonnaires en face de l'école, dans le sentier des Landes, le remplacement des grilles ne sera prévu qu'à la fin de ces travaux (date non déterminée).

PPMS

L'exercice du 11 octobre 2017 s'est très bien déroulé. Il s'agissait d'une alerte attentat à cause d'une intrusion. Les enfants ont très bien réagi.

A noter : Mme de Marcillac informe les parents d'élèves de la révision du règlement intérieur périscolaire. Des majorations seront appliquées pour les repas ou les activités périscolaires consommés sans réservation préalable. A titre d'exemple, un repas consommé sans avoir été réservé coûtera la somme forfaitaire de 9 euros. Cette nouvelle disposition permettrait, selon la mairie, d'éviter le gaspillage de la nourriture.

Mme de Marcillac précise que des majorations seront également appliquées pour les activités réservées et non consommées. De plus, le délai d'annulation pour les mercredis en centre de loisirs va passer de 2 jours à 7 jours. Ce nouveau règlement entrera en vigueur à partir de janvier 2019.

Directrice de l'école

Mme CAILLAT